

PARTIE II

Chapitre 6

Lutter contre les polluants atmosphériques pour produire des effets positifs durables sur le climat

par

Lena Ek

Ministre de l'Environnement, Suède

Les polluants climatiques à courte durée de vie (PCCDV) sont des substances chimiques qui restent dans l'atmosphère de quelques jours à quelques décennies au maximum. Ils comprennent le noir de carbone (issu, par exemple, de la suie produite par le feu de bois), le méthane (lié à la production de pétrole et de gaz et aux déchets urbains) et l'ozone troposphérique (émis par les véhicules à moteur). En plus d'être de puissants gaz à effet de serre, ce sont des polluants atmosphériques dangereux qui ont divers effets nocifs sur la santé humaine, l'agriculture et les écosystèmes. Pourtant, les risques induits par ces substances chimiques sont très peu connus du grand public. Réduire les émissions de polluants climatiques à courte durée de vie pourrait être le seul moyen de ralentir le réchauffement climatique à l'échelle mondiale et régionale à court terme (10-30 ans), tout en produisant des effets bénéfiques immédiats sur la qualité de l'air. Dans ce chapitre, l'auteur revient sur quelques-unes des initiatives engagées pour lutter contre ces polluants et exercer en même temps un impact positif sur les pays en développement. Nombre d'entre elles sont peu coûteuses car les investissements initiaux requis sont compensés par les économies réalisées ultérieurement, par exemple grâce à une moindre consommation de combustible ou à l'exploitation du méthane récupéré. Une action s'impose au niveau mondial pour mieux connaître ce problème, encourager et faciliter les initiatives nationales et régionales, et soutenir la mise en œuvre généralisée de mesures de lutte contre les polluants climatiques à courte durée de vie. En mars 2012, la Suède, le Bangladesh, le Canada, le Ghana, le Mexique et les États-Unis ont inauguré la Coalition pour le climat et la qualité de l'air, partenariat d'envergure mondiale dont la finalité est d'aider les pays en développement à intensifier leur action contre les PCCDV.

Impact des polluants climatiques à courte durée de vie sur l'environnement

Pour maintenir le réchauffement de la planète sous le seuil de 2 °C, réduire les PCCDV pourrait s'avérer décisif.

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) continuent d'augmenter et ont ainsi atteint en 2010 le niveau sans précédent de 32 milliards de tonnes. La concentration en gaz à effet de serre à longue durée de vie s'approche rapidement des niveaux susceptibles d'induire, selon les prévisions, une hausse de la température annuelle moyenne mondiale de plus de deux degrés Celsius (2 °C) d'ici à 2100. Selon les meilleurs spécialistes scientifiques, pour avoir une chance de réussir à limiter le réchauffement de la planète à 2 °C, il est nécessaire de réduire de façon sensible les émissions mondiales de CO₂ d'ici à 2015, et de les diviser au moins par deux à l'horizon 2050.

Axer les efforts sur les polluants climatiques à courte durée de vie (PCCDV, voir encadré 6.1) constitue un moyen efficace d'atténuer l'impact du changement climatique à court terme, sans perdre de vue l'importance capitale que revêt la réduction des émissions de gaz à effet de serre à longue durée de vie. Les PCCDV sont, après le CO₂, les substances qui contribuent le plus à l'augmentation d'origine humaine (anthropique) de l'effet de serre mondial. Les dernières données scientifiques confirment qu'une diminution des polluants climatiques à courte durée de vie pourrait avoir des effets non négligeables sur le changement climatique dans un délai de 10 à 30 années, ce qui est indispensable pour pouvoir limiter le réchauffement de la planète à 2 °C d'ici à 2100 (PNUE, 2011a).

Les polluants climatiques à courte durée de vie sont en outre des substances dangereuses pour l'atmosphère qui ont divers effets nocifs sur la santé humaine, l'agriculture et les écosystèmes (encadré 6.2). Selon une étude récente du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE, 2011a), la mise en œuvre généralisée d'un ensemble de 16 mesures visant à réduire les émissions de PCCDV d'ici à 2030, pourrait avoir les effets positifs suivants :

- quatre millions de décès prématurés dus à la pollution de l'air extérieur et 1.6 million de décès engendrés par la pollution de l'air intérieur, pourraient être évités chaque année ;
- les pertes de récolte pourraient diminuer de 52 millions de tonnes par an pour le riz, le maïs, le soja et le blé si les concentrations d'ozone troposphérique étaient plus faibles ;
- le réchauffement climatique pourrait enregistrer une baisse pouvant atteindre 0.5 °C au niveau mondial d'ici à 2050, et de 0.7 °C en Arctique d'ici à 2040.

Réduire les émissions de noir de carbone et de méthane, c'est potentiellement sauver des vies, économiser de l'argent et favoriser le développement.

Dans bien des pays en développement, réduire les émissions de polluants climatiques à courte durée de vie est une nécessité vitale, notamment du point de vue de la santé et de

Encadré 6.1. Que sont les PCCDV ?

Les PCCDV, ou polluants climatiques à courte durée de vie, sont des substances chimiques qui restent dans l'atmosphère de quelques jours à quelques décennies au maximum. Ils comprennent le noir de carbone, le méthane et l'ozone troposphérique.

Noir de carbone : présent dans l'atmosphère sous forme de particules, sa contribution au réchauffement climatique est de 460 à 1 500 fois supérieure à celle du CO₂. D'une durée de vie comprise entre quelques jours et quelques semaines, le noir de carbone est l'un des composants les plus importants de la suie et il résulte de la combustion incomplète de combustibles fossiles et d'éléments de la biomasse. Lorsqu'il se dépose sur des surfaces glacées ou enneigées, le noir de carbone a un double effet de réchauffement atmosphérique et d'accélération de la fonte. De plus, il a une incidence sur la formation des nuages et influe sur la circulation atmosphérique régionale et le régime des précipitations. Le noir de carbone est en outre l'un des composants principaux des particules à l'origine de la pollution de l'air, première cause environnementale de mortalité prématurée au niveau mondial.

Méthane (CH₄) : gaz à effet de serre, il est plus de 20 fois plus puissant que le CO₂ s'agissant de l'impact sur le réchauffement climatique. D'un temps de séjour dans l'atmosphère d'environ 12 ans, il peut résulter de phénomènes naturels (décomposition de déchets végétaux et animaux, par exemple) ou être issu de l'activité humaine, notamment des mines de charbon, des processus liés à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, et des décharges (voir troisième section). Le méthane a une incidence directe sur le système climatique et des effets indirects sur la santé humaine et les écosystèmes, en particulier du fait de son rôle de précurseur de l'ozone troposphérique.

Ozone troposphérique ou ozone de la basse atmosphère (O₃) : présent dans la partie la plus basse de l'atmosphère (jusqu'à 10-15 kilomètres d'altitude), il est responsable d'une grande part de l'augmentation anthropique de l'effet de serre mondial. D'une durée de vie de quelques jours à quelques semaines, il n'est pas émis directement mais résulte de l'oxydation photochimique d'autres agents, appelés précurseurs de l'ozone, qui sont essentiellement le méthane (CH₄) mais aussi le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) et les oxydes d'azote (NO_x). L'ozone troposphérique est un polluant nocif, et ce tant pour la santé humaine que pour la végétation, et il est à l'origine d'importantes baisses de rendement des cultures.

Source : Site internet de la Coalition pour le climat et la qualité de l'air <http://hqweb.unep.org/ccac/ShortLivedClimatePollutants/tabid/101650/Default.aspx>, consulté le 11 juin 2012.

la production alimentaire. Or, ce sont précisément ces pays qui observent une carence des ressources financières nécessaires à la réduction des émissions de PCCDV. Il est donc particulièrement important de trouver des mesures de réduction des PCCDV qui permettent de faire réellement des économies. Car, judicieusement choisies, ces mesures peuvent être source d'économies supplémentaires dans les domaines de la santé publique et de la production alimentaire, ce qui constitue un solide argument en faveur de leur intégration dans la stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté de ces pays.

En s'attaquant en particulier aux émissions de noir de carbone, les régions constateraient immédiatement des retombées positives sur le plan de la santé. Elles tireraient aussi grand profit des effets bénéfiques que sont l'atténuation du réchauffement climatique à l'échelle régionale, une moindre perturbation des conditions météorologiques régionales et une forte diminution des pertes de cultures liées à des niveaux d'ozone élevés. Lutter contre la pollution de l'air intérieur due aux seuls fourneaux peut également avoir des conséquences

Encadré 6.2. Impact régional des polluants climatiques à courte durée de vie

De nombreuses régions du monde subissent les conséquences néfastes de l'accélération du changement climatique. C'est notamment le cas de l'Arctique, de l'Asie du Sud, de certaines parties de l'Afrique et de plusieurs zones montagneuses ou à forte densité de population. En Asie du Sud, par exemple, les polluants climatiques à courte durée de vie menacent les systèmes climatiques régionaux, comme la mousson, ainsi que l'équilibre hydrologique, ce qui peut avoir une incidence sur la sécurité alimentaire et les ressources en eau. S'agissant de l'Arctique, les PCCDV – noir de carbone, essentiellement – transportés dans l'atmosphère vers les hautes latitudes se déposent sur la neige et la glace, exerçant sur l'albédo de surface un impact négatif qui se traduit par un réchauffement et une accélération de la fonte. Avec l'augmentation de la navigation à travers les passages du nord-est et du nord-ouest, les émissions de noir de carbone devraient s'accroître dans l'Arctique, ce qui accentuera encore les phénomènes de réchauffement et de fonte des glaces.

importantes du point de vue de l'égalité entre femmes et hommes, étant donné que la population qui y est le plus exposée est essentiellement composée de femmes et d'enfants.

Comment réduire les polluants climatiques à courte durée de vie ?

D'après le PNUE (2011b), des mesures ciblant le noir de carbone et les précurseurs de l'ozone existent déjà et pourraient avoir un effet protecteur sur le climat, la santé publique, l'eau, la sécurité alimentaire et les écosystèmes. Il s'agit notamment de la récupération du méthane produit par l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz, ainsi que lors de leur transport ; de la capture du méthane émis par les déchets ; de l'utilisation de fourneaux à combustion propre dans les habitations ; de l'équipement des véhicules diesel de filtres à particules ; et de l'interdiction d'incinérer les déchets agricoles à l'air libre. Il est certes possible d'appliquer ces mesures dans leur intégralité au moyen des technologies existantes, mais il faudrait pour ce faire procéder à des investissements stratégiques non négligeables et à la mise en place d'importants dispositifs institutionnels.

La moitié environ de la baisse des émissions de méthane et de noir de carbone peut être réalisée au moyen de mesures qui induiront une réduction nette des coûts (moyenne mondiale) sur leur durée de vie. Ces économies se matérialiseront à travers la compensation des investissements initiaux, par exemple, par une diminution de la consommation de combustible ou l'utilisation du méthane récupéré (voir la prochaine section). En outre, un tiers de la baisse totale des émissions de méthane pourrait être obtenu à un coût relativement bas.

Les technologies existantes permettraient d'ores et déjà de récupérer jusqu'à 88 % des émissions mondiales de méthane. Ce qu'il faut maintenant, c'est une action coordonnée à l'échelle mondiale.

Dans les pays en développement, les efforts de lutte contre les PCCDV peuvent s'appuyer sur les institutions, politiques et cadres réglementaires déjà mis en place pour la gestion de la qualité de l'air et, le cas échéant, le changement climatique. Dans nombre de ces pays, ces efforts peuvent être reliés aux objectifs de développement et pleinement intégrés dans les politiques de développement et les stratégies de développement durable. Le remplacement des fourneaux domestiques par d'autres, plus efficaces, est un bon

exemple de décision d'ordre stratégique ayant des effets bénéfiques visibles sur le plan du développement.

Les pays peuvent dès maintenant prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre rapidement des mesures de lutte contre les sources les plus visibles de PCCDV, sachant qu'elles auront pour eux de multiples effets bénéfiques. La lutte contre les polluants climatiques à courte durée de vie ne date pas d'hier. Cela fait des décennies que les pays membres de l'OCDE et les organisations internationales soutiennent dans ce domaine des projets et des programmes réalisés à l'échelon mondial, régional et local. Certains sont décrits brièvement ci-après. Les enseignements tirés de ces initiatives pourront aider les pays à intensifier leurs efforts et à élaborer des plans d'action nationaux contre les PCCDV dans les domaines prioritaires.

Amélioration des appareils de cuisson pour réduire le noir de carbone. L'Alliance mondiale pour des fourneaux propres, initiative associant secteurs public et privé, a pour but de sauver des vies, d'améliorer les moyens de subsistance, de renforcer l'autonomie des femmes et de combattre le changement climatique en créant un marché mondial vigoureux pour les appareils de cuisson domestiques propres et efficaces. Elle regroupe des organismes très divers – allant des entreprises artisanales à domicile aux grandes sociétés – qui fournissent à grande échelle des cuisinières et des combustibles propres, efficaces, d'un prix abordable et conformes aux besoins des utilisateurs, tout en s'efforçant d'innover en permanence pour améliorer la conception et l'efficacité, ainsi que pour réduire les coûts.

Les pays en développement peuvent cibler les sources les plus notables de PCCDV, sachant qu'ils en tireront de nombreux avantages.

Capture du méthane. À l'échelle mondiale, les décharges de déchets solides produisent de grandes quantités de méthane. En 2010, d'après les estimations, les décharges représentaient la troisième source de méthane d'origine anthropique, sur le total des émissions de ce méthane, et 11 % du total mondial (IMM, 2011). Le méthane provient de la décomposition de la matière organique biodégradable présente dans les décharges. S'il est récupéré, ce gaz, que l'on appelle également gaz naturel, fournit une énergie propre de premier ordre. Les techniques existantes permettraient de récupérer jusqu'à 88 % des émissions mondiales de méthane (*ibid.*). Les technologies et pratiques de récupération sont d'ailleurs déjà connues et déployées à des degrés divers partout dans le monde.

L'Initiative mondiale sur le méthane (IMM) a pour but de pousser plus loin les actions menées en vue de promouvoir la réduction des émissions de méthane, sa récupération et son utilisation. Elle réunit les ressources et les compétences des 41 pays participants de façon à faciliter le transfert de technologie, le renforcement des capacités et le développement du marché. Trente-quatre de ces pays encouragent également les projets de conversion du gaz de décharge en énergie, en s'efforçant de répertorier les technologies et pratiques qui ont fait leurs preuves et sont adaptées à différents contextes locaux.

Les pays de l'OCDE produisent 30 % des émissions mondiales de méthane.

Cependant, en dehors de l'IMM, il n'existe pas d'action coordonnée à l'échelle mondiale pour la récupération du méthane produit par les décharges, et il ressort par conséquent des

prévisions que les émissions vont augmenter. La zone de l'OCDE devrait rester jusqu'en 2030 la région qui produit le plus d'émissions, avec 30 % du total (OCDE, 2012). Parallèlement, sous l'effet de la croissance de leur économie, ainsi que de l'augmentation et de l'urbanisation de leur population, les pays en développement devraient enregistrer une progression constante de leurs émissions. La situation est compliquée par le fait que le coût de l'investissement initial requis pour la mise en œuvre des mesures de récupération du méthane est élevé, alors que le prix du gaz capturé est bas, encore que la moindre consommation de combustible et le coût très faible de l'entretien permettront de réaliser des économies à long terme. En outre, la séparation de la matière organique des autres déchets est une pratique qui exigera une évolution des comportements au sein de la collectivité.

Partenariats pour un air pur. Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres (PCVP) du PNUE est un partenariat public-privé qui compte plus de 120 membres dans le monde. Son but est de réduire la pollution atmosphérique dans les pays en développement par le progrès technologique dans le secteur des transports et l'adoption de stratégies visant à promouvoir les carburants et les véhicules non polluants. L'initiative PCVP est, pour le PNUE, un moyen d'encourager les pouvoirs publics à mettre en œuvre les mesures sur l'utilisation d'essence sans plomb et de carburant à faible teneur en soufre prévues dans les accords régionaux conclus en Afrique. Ces processus sont de nature à stimuler fortement la lutte contre les PCCDV.

Le Forum mondial sur la pollution atmosphérique (GAP Forum) réunit réseaux régionaux, organisations internationales et divers autres acteurs en vue de l'élaboration de politiques et de programmes efficaces pour protéger la santé publique et l'environnement contre les effets nocifs de la pollution atmosphérique. Créé en 2004, le GAP Forum est une initiative conjointe de l'Union internationale des associations pour la prévention de la pollution atmosphérique et la protection de l'environnement (UIAPPA) et du *Stockholm Environment Institute* (SEI).

L'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Asdi) soutient depuis plus de dix ans les actions en faveur de la qualité de l'air en Asie et en Afrique, et notamment le GAP Forum et le projet ABC (voir ci-dessous), ainsi que le projet RAPIDC (*Regional Air Pollution in Developing Countries*) qui vise à promouvoir l'atténuation de la pollution atmosphérique en Asie du Sud et en Afrique. L'Asdi prête aussi son appui au réseau ENERGIA, qui s'intéresse principalement aux liens entre l'énergie et le rôle des femmes dans la société, notamment aux moyens d'améliorer les appareils de cuisson. Dans la région Hindu Kush-Himalaya, la Suède soutient le programme régional de l'ICIMOD (*International Centre for Integrated Mountain Development*) pour la réduction de l'impact du noir de carbone et d'autres agents de forçage du climat à courte durée de vie.

Dissiper le « nuage brun » atmosphérique

Le nuage brun atmosphérique est un immense nuage de polluants qui recouvre de façon récurrente, par exemple, certaines régions de l'Asie du Sud, à savoir le nord de l'océan Indien, l'Inde et le Pakistan. Sur les photos prises par satellite, ce nuage ressemble à une immense tache brune qui vient planer chaque année entre janvier et mars au-dessus d'une grande partie de l'Asie du Sud et de l'océan Indien. Les nuages bruns atmosphériques sont constitués de particules et autres polluants en suspension dans l'air, qui sont issus de la combustion (feux de bois, gaz d'échappement, fumées d'usines, par exemple), du brûlage de la biomasse et des activités industrielles.

Au niveau régional, le PNUE et l'*Asian Institute of Technology* mènent conjointement le projet **Nuage brun atmosphérique** (ABC), qui a pour objet d'évaluer l'impact des nuages bruns atmosphériques sur la santé humaine, l'hydrologie et l'agriculture. Ce projet a permis de mieux cerner l'impact de la pollution atmosphérique sur le climat en Asie du Sud. Dans le cadre du projet ABC, le projet Surya mis en place en Inde vise à atténuer les effets régionaux et mondiaux du changement climatique d'origine anthropique en réduisant de façon immédiate et ostensible les concentrations atmosphériques de noir de carbone, de méthane et d'ozone par la distribution, dans les zones rurales indiennes, de cuisinières solaires et autres foyers de cuisson à bon rendement énergétique et peu coûteux.

Une production de briques plus propre pour un air plus propre

Il est prouvé que mieux utiliser le combustible dans la production de briques pour le secteur de la construction peut induire une baisse sensible de la pollution atmosphérique, tout en permettant d'importantes économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, l'essentiel de la production mondiale de briques a lieu en Asie (la Chine produit environ 50 % du total mondial, suivie de l'Inde avec 10 %). La structure, la taille et le nombre des installations de production, ainsi que le type de combustible utilisé, varient d'une région à l'autre, voire entre les pays et à l'intérieur d'un même pays. L'Inde compte par exemple quelque 100 000 unités de production de grande capacité, et le Mexique environ 20 000 fours à briques artisanaux, non mécanisés, majoritairement de petite et moyenne taille ; quant au Bangladesh, ses 6 000 unités de production sont pour la plupart vétustes, de dimensions importantes et dotées de cheminées fixes. Plusieurs projets locaux et régionaux soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) visent à améliorer le rendement énergétique de la production de briques.

La voie à suivre

Il est reconnu de façon générale, sur la base de données scientifiques, que les polluants climatiques à courte durée de vie (PCCDV) ont une incidence sur le climat, la santé humaine et le rendement des cultures. Il faut intensifier l'action dans ce domaine. L'effet de synergie qu'exerce la lutte contre les PCCDV est important, et a des retombées bénéfiques immédiates. Pour maîtriser le changement climatique, il est certes capital de réduire les émissions de gaz à effet de serre à longue durée de vie, mais agir contre les PCCDV permettrait de gagner un temps précieux dans ce combat. Cela pourrait d'ailleurs bien être le *seul* moyen de ralentir le réchauffement climatique à l'échelle mondiale et régionale à court terme (10-30 ans), tout en produisant des effets positifs immédiats sur la qualité de l'air.

Pour les régions en développement, une baisse des émissions de PCCDV se traduirait par une amélioration de la santé de la population, une hausse de la production alimentaire et un recul des décès prématurés liés à la pollution de l'air. Autant de progrès qui, à leur tour, favoriseraient le développement.

Il faut faire connaître plus largement l'expression « polluants climatiques à courte durée de vie ».

Reste que la méconnaissance par le grand public des effets néfastes des polluants climatiques à courte durée de vie sur la santé humaine, la production alimentaire et le

climat – et des moyens d’y remédier – constitue un problème majeur. L’expression « polluants climatiques à courte durée de vie » n’est pas encore aussi connue que celle de « changement climatique » ou de « pollution atmosphérique ». Il y a donc nécessité urgente de diffuser les principaux messages concernant les PCCDV auprès d’un large éventail de parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les organisations internationales, le grand public et, surtout, le secteur privé.

Pour faire accepter aux populations locales des mesures qui, d’une façon ou d’une autre, auront une incidence sur leur vie, il est particulièrement important de leur en faire comprendre l’importance. Mais il y a de grands obstacles à surmonter, notamment d’ordre culturel (comme la préférence pour le goût du pain cuit sur des foyers traditionnels qui dégagent de la fumée, ou l’attachement au barbecue traditionnel). Bon nombre des actions de sensibilisation menées à ce jour pour venir à bout de ces obstacles ont été conduites par des ONG, lesquelles pourront continuer de jouer à cet égard un rôle important dans l’avenir.

Tous les ministères concernés – de la Santé à l’Environnement en passant par l’Agriculture – doivent travailler ensemble à la définition d’une stratégie de lutte contre les PCCDV.

Dans de nombreux pays, les mécanismes institutionnels peuvent aussi entraver l’intégration de mesures de réduction des PCCDV dans le processus de décision des pouvoirs publics. En particulier, les divers secteurs concernés relèvent souvent de ministères et d’organismes publics différents, et il existe souvent une séparation entre les dispositifs institutionnels et les politiques relatifs au climat et ceux qui se rapportent à la pollution de l’air. Une approche gouvernementale intégrée devrait être adoptée afin de permettre aux ministères chargés de l’environnement, de l’agriculture et de la santé publique de collaborer à l’élaboration d’une stratégie intersectorielle de grande portée pour la réduction des PCCDV.

Les pays de l’OCDE peuvent apporter leur contribution à cette démarche en prenant dès maintenant des mesures de réduction des PCCDV à l’échelle nationale, tout en soutenant les pays en développement dans leur lutte contre les émissions de ces polluants. La Coalition pour le climat et la qualité de l’air offre une plateforme pour l’action dans ce domaine (encadré 6.3).

Encadré 6.3. **La Coalition pour le climat et la qualité de l’air**

En mars 2012, la Suède, le Bangladesh, le Canada, le Ghana, le Mexique et les États-Unis ont inauguré la Coalition pour le climat et la qualité de l’air, partenariat mondial destiné à aider les pays en développement à intensifier leur lutte contre les PCCDV. Ce partenariat a pour but de :

- mieux faire connaître les effets bénéfiques de la réduction des émissions de PCCDV ;
- définir et examiner des stratégies communes pour l’application de mesures nouvelles, ou pour promouvoir et renforcer les mesures prises par d’autres organisations ;
- encourager l’élaboration de plans d’action nationaux ou régionaux et accompagner l’exécution des programmes et des engagements pris ;
- mobiliser des fonds pour réduire les émissions de PCCDV ;
- mobiliser des fonds pour les plateformes régionales et pour accroître les investissements du secteur privé dans la lutte contre les émissions.

Encadré 6.3. La Coalition pour le climat et la qualité de l'air (suite)

La Coalition complètera les efforts déployés au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en vue de réduire les émissions d'agents de forçage climatique à longue durée de vie. Mais en même temps, elle inaugure une nouvelle façon de travailler : une approche ascendante selon laquelle chaque pays participant applique chez lui des mesures semblables à celles qui sont mises en œuvre au niveau mondial. Pour pouvoir rejoindre la Coalition, les pays doivent adhérer à ses objectifs de réduction des émissions et être prêts à agir pour les atteindre. La Coalition est également ouverte aux organisations non gouvernementales et aux représentants du secteur des entreprises, qui doivent satisfaire aux mêmes conditions.

Le PNUE jouera un rôle important dans ce partenariat : il en hébergera le secrétariat, consacrera des analyses approfondies aux conclusions des travaux scientifiques et prètera son appui aux activités de la Coalition.

La Coalition pour le climat et la qualité de l'air propose une approche coordonnée pour combattre les PCCDV, laquelle peut compléter les dispositifs institutionnels en place, apporter un appui financier, renforcer les capacités et assurer une assistance technique au niveau national. Les initiatives mondiales de cette nature peuvent susciter une prise conscience tout en rendant possibles et en encourageant les actions de portée nationale et régionale visant à soutenir la mise en œuvre généralisée de mesures de lutte contre les PCCDV.

Références

- Initiative mondiale sur le méthane (IMM) (2011), « Global Methane Émissions and Mitigation Opportunities Factsheet », www.globalmethane.org/documents/analysis_fs_en.pdf.
- OCDE (2012), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050*, Éditions OCDE, Paris.
- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) (2011a), *Near-term Climate Protection and Clean Air Benefits: Actions for Controlling Short-Lived Climate Forcers*, PNUE, Nairobi, www.unep.org/pdf/Near_Term_Climate_Protection_%26_Air_Benefits.pdf.
- PNUE (2011b), *Integrated Assessment of Black Carbon and Tropospheric Ozone*, PNUE, Nairobi, www.unep.org/dewa/Portals/67/pdf/BlackCarbon_report.pdf.



Extrait de :

Development Co-operation Report 2012

Lessons in Linking Sustainability and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/dcr-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Ek, Lena (2012), « Lutter contre les polluants atmosphériques pour produire des effets positifs durables sur le climat », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2012 : Lessons in Linking Sustainability and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2012-13-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.